

Votre guide : Sylvain Dussans
Photographe professionnel et naturaliste
Contact : sylvain@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 82 94 14 83



LES VOYAGES PHOTO DE PEDIBUS

Stage photo Gypaète barbu – FRANCE

Focus sur le gypaète dans le parc national de la Vanoise



Durée : 3 jours.

Lieu du séjour : France – Parc national de le Vanoise secteur Haute Maurienne

Nombre de participants : Minimum 3 – maximum 6.

Tarif : 520€.

Dates 2020 : Du lundi 28 décembre au mercredi 30 décembre.

Thématiques : photo animalière, paysage.

Début de prise en charge : Office de tourisme de Lanslevillard J1 à 09:30.

Fin de prise en charge : Office de tourisme de Lanslevillard le J3 vers 16:00.

Présentation du séjour

Le gypaète barbu est devenu l'un des emblèmes de la réussite des réintroductions d'espèces disparues. Alors que cet oiseau, le plus grand des Alpes, s'était éteint après des siècles de braconnage et de destruction, le gypaète est bel et bien de retour ! C'est en Haute Maurienne, dans le parc national de Vanoise que nous partirons à la rencontre de ce majestueux voilier, au cœur des montagnes, à l'approche de la période de reproduction, sur le territoire d'un couple bien installé.

Les apports photo

Durant ces trois journées, nous aborderons le thème de la photo animalière en se focalisant sur le gypaète barbu, oiseau très photogénique. Bien sûr nous resterons sur le qui-vive car les lieux sont également fréquentés par le reste de la faune alpine. Et nous ne manquerons pas de photographier les paysages grandioses de la Haute Maurienne. Exposition, gestion de la lumière, utilisation des filtres, assemblage panoramique ou « digital blending », nous serons là pour vous aiguiller et vous conseiller. La réflexion sera également portée sur le sens à donner à nos images, au-delà du simple document souvenir.

L'avis de votre guide

«J'ai suivi, enfant, la réintroduction du premier couple de gypaète barbu en Haute Savoie. La beauté de cet oiseau mystérieux, immense, mangeur d'os, m'avait marquée. Bien des années après, rien n'a changé et tout est fascinant avec ce vautour. En bonne compagnie avec Antoine Rezer, grand passionné du gypaète, je vous invite à nous suivre en altitude pour partager un peu de la vie de cette espèce qui revient de loin ! »

Sylvain Dussans

Vos guides

Sylvain est photographe et accompagnateur en montagne. Sa passion de la nature guide ses choix professionnels. Formé à la gestion et la protection des espaces naturels, il a préféré la vie au grand air à l'espace confiné des bureaux d'études.

Antoine suit la réintroduction et la reproduction des gypaètes depuis près de 20 ans. Cette passion pour ce grand rapace l'a emmené vers la photographie et à la publication du livre « L'envol du gypaète » (éd. La Salamandre 2016). Depuis, la photo est devenue son métier.

Vous aimerez

- L'environnement d'exception du parc national de la Vanoise
- Le petit groupe de 6 personnes, gage de convivialité et de qualité
- L'hébergement en refuge, au cœur du territoire du gypaète
- L'encadrement par un photographe professionnel et accompagnateur en montagne
- L'expertise d'Antoine Rezer dans la photographie du gypaète barbu

Votre stage jour par jour

Jour 1 – Rendez-vous à 09:30 devant l'office du tourisme de Lanslevillard. De là nous organiserons le covoiturage pour les derniers km avant de laisser les véhicules pour démarrer notre marche vers les hauteurs. Nous montons tranquillement pour rejoindre notre refuge après quelques 600m de dénivelés. L'après-midi, nous commençons l'observation de

la faune, et plus spécifiquement du gypaète barbu. Hébergement : refuge | Repas : lunch et dîner

Jour 2 – Journée complète de photographie et d'observation de la faune. Hébergement : refuge | Repas : petit déjeuner, picnic et dîner

Jour 3 – En matinée et début d'après-midi, nous poursuivons notre quête d'image du gypaète barbu. Puis nous redescendons dans la vallée, les joues rougies par l'air vif et le cœur rempli de cette vie d'altitude. Repas : petit déjeuner et picnic.

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du stage.



Conditions du séjour

Hébergement : refuge de montagne (couchage en dortoir, pas de chambre individuelle)

Repas : Fournis par le refuge guide de J1 midi à J3 midi.

Condition physique : Ce séjour se déroule en milieu naturel. La randonnée est assez facile (environ 600m de dénivelé) mais passer plusieurs heures dans la neige occasionne une certaine fatigue..

Climat : En décembre les températures en montagne sont normalement négatives et le thermomètre peut descendre jusqu'à -10°/-15°C, en particulier au crépuscule et à l'aube. Il convient donc d'être correctement équipé pour rester au chaud.

Préparer votre séjour

Documents

- carte d'identité
- contrat d'assurance

Bagages

- un sac à dos pouvant contenir votre matériel photo et vos effets personnels.

Matériel photo et accessoires

- un appareil photo reflex ou hybride
- batteries +++ (pas de possibilité de recharge au refuge)
- cartes mémoire
- objectifs (téléobjectif 300mm minimum et grand-angle)
- filtres dégradés gris neutre, polarisant, etc
- trépied
- thermos
- lunettes de soleil
- crème solaire

Vêtements (de couleurs discrètes)

- doudoune
- polaire
- t-shirts thermiques type Carline®
- pantalon et veste imper-respirante type Goretex®
- chaussures adaptées à la marche dans la neige
- bonnet et gants

Couchage

- sac de couchage pour le refuge (pas de couverture ou de couette oiur cause de règles Covid)

Les raquettes à neiges peuvent vous être prêtées gracieusement par votre guide.

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez son médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général au regard de ce stage. Merci de nous signaler toute condition connue pouvant nécessiter une adaptation du voyage (allergies, traitements..). Vous possédez une pharmacie personnelle avec vos médicaments habituels et de quoi soigner de petits bobos.

Informations pratiques

Tarif : 520€.

Le tarif comprend :

- Les repas de J1 midi à J3 midi
- L'encadrement par deux photographes professionnels, l'un accompagnateur en montagne et le second expert du gypaète barbu, membre actif du réseau de suivi de l'espèce.
- L'hébergement tel que décrit dans le jour le jour

Le tarif ne comprend pas :

- Votre acheminement sur les lieux du stage
- Les boissons, pourboires et dépenses personnelles
- Les visites non inscrites au programme
- Les différentes assurances : Annulation ou/et Frais de recherche et secours – assistance rapatriement – interruption de séjour
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence PEDIBUS.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Sylvain Dussans - sylvain.dussans@gmail.com - +33 (0) 6 82 94 14 83

Annulation*De notre part :*

PEDIBUS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle PEDIBUS a pris connaissance du désistement) :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.

Assurances

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID (4,3 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Il est disponible sur www.pedibus.org ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'Assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé.

Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour Causes Dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4,3% :

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour toute autre épidémie).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la **date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger :

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide

Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger

- l'assistance en cas de décès
- l'avance sur caution pénale à l'étranger
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30000 € par évènement.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4,3% :

- Frais hôtelier suite à mise en quarantaine (80€ par nuit – maximum 14 nuits).
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine.
- Frais médicaux sur place.
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000€).
- Frais hôteliers suite retour impossible (80€ par nuit – maximum 14 nuits).

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une **assistance rapatriement personnelle** devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.



Un Œil sur la Nature - [Les voyages photo de PEDIBUS](#)



Maison du Rosaire - 73670 Saint Pierre d'Entremont

PEDIBUS Sarl au capital de 8000€ - RCS de Chambéry n°507768919

Agence de voyages IM073100009

Siret - 50776891900015 / TVA - FR48507768919

Garantie Groupama - 5 rue du centre – 93199 Noisy le Grand cedex

RCP – MMA - SARL SAGA - BP 54 - 69922 OULLINS Cedex.

pedibus@pedibus.org